

# L'innovation en agriculture

## Déclaration du groupe Entreprises

L'agriculture existe depuis la nuit des temps et son histoire est celle d'un long parcours d'innovation qui a permis, au fil des siècles, d'améliorer les processus et les outils dans le but de nourrir les hommes. Toutefois, le changement climatique, la pression démographique et l'évolution des besoins des consommateurs font que les questions des techniques agricoles et de leurs impacts positifs ou négatifs sur l'environnement sont d'une actualité toute particulière.

Un tel sujet se prête mal à des préconisations pleinement opérationnelles et c'est le regret que nous pouvons formuler au terme de cet avis.

Parmi les propositions qui sont faites, deux sont particulièrement importantes. Une innovation n'étant ni bonne ni mauvaise par nature, il convient de permettre à la société de se prononcer en connaissance de cause sur l'acceptabilité des innovations issues de la recherche. Pour cela, il est indispensable que les conditions d'élaboration de la recherche et donc de l'innovation soient les plus transparentes possibles. Les conflits d'intérêts doivent être signalés et absolument évités ; les résultats de la recherche publique doivent être accessibles, compréhensibles et transparents comme le recommande avec pertinence cet avis. Dans ces conditions, il sera beaucoup plus aisé pour les citoyens de se forger une opinion éclairée.

L'élaboration de cet avis a permis un travail intellectuel approfondi sur la notion d'innovation et nous tenons à en remercier ici les deux rapporteurs. Pour autant, comme nous l'avons fait en section, nous regrettons la méthode de travail qui a abouti à des remises en cause successives des travaux, et ce à un stade avancé. Pour le groupe des entreprises, il est important de réaffirmer notre confiance dans la capacité des acteurs agricoles à privilégier l'innovation utile et durable. Certes, la confiance n'exclut pas le contrôle mais il ne faudrait pas que toute innovation soit vue comme suspecte à priori. Appliquer le principe de précaution ne signifie pas refuser le progrès mais plutôt chercher à proportionner le risque que fait courir le progrès et les avantages qui en sont attendus. Faisons confiance aux acteurs de terrain pour le faire le mieux possible. Le groupe des entreprises vote favorablement

Le groupe des entreprises vote favorablement